

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 28 février 2020 à Nîmes

.....

Présents

Présidents : Aigon Christian - Alibert Jean - Artizzu Florence - Bastard Jean Paul - Daval Guy - Dupont Didier (représenté)- Frédéric Bernard - Sabatier Jack - Serveille Jean-Marie - Simon Yvette

Comité directeur : Artizzu Florence - Avouac Roger - Bernard Frédéric - Bonnel Jean-Yves -- Chiaradia Dominique - De Carvalho Olivier - De Ferron Monique - Gautheron Simone - Grégis Josée - Laynaud Philippe - Lequertier Dominique - Martinon Alain - Paumel Pyriam - Pellier Christian - Rousset Marie-Josée - Sanch hChristian - Serveille Jean-Marie - Simon Yvette - Soussaya Annie -- Villaret Gisèle-

Absents excusés : Dupont Didier - Serment Bernard - Viciana Patrick

Absent non excusé : Collé Jean-Pierre

Adhérents : 14 personnes représentant 4 clubs

Invités présents : Michel Infantès président du Corers - Jo lafille médecin fédéral

Invités excusés : Mr le président du comité départemental olympique - Mr le président du comité départemental du Gard

Le quorum est atteint

Le film de la FFRS est présenté à l'assemblée

10h ouverture de l'Assemblée générale ordinaire

Alain remercie les invités présents et demande l'approbation du PV de l'assemblée générale de 2019, accepté à l'unanimité.

Alain présente les présidents de clubs, puis les membres du comité directeur existant.

ORDRE DU JOUR :

- **Rapport moral**
- **Rapport d'activité**
- **Formation**
- **Rapport financier**
- **Elections des membres cooptés en 2019**
- **Questions diverses**

Rapport moral :

Bonjour à tous,

Si à titre personnel l'année 2019 est à rayer du calendrier, il n'en est pas de même pour le Coders 30 et les clubs qui lui sont affiliés, dont l'activité et ses effectifs continuent de progresser.

En 2019 nous avons enregistré de nombreux changements dans les équipes dirigeantes :

- Calvisson : Jean Paul Bastard succède à Robert Daynac
- Visa 2000 : Yvette Simon succédé à Jack Moras
- Mejannes le Clap : Fred Bernard succède à M.Jo Pividal.

A venir en 2020 :

- Marguerittes : Christian Aigon succède à Philippe Laynaud
- Olympe : Guy Daval succède à Jean Louis Gascon

J'ai entendu dire également qu'il y aurait des changements au club de Castanet...

Tout cela démontre que la démocratie associative fonctionne bien

Je tiens à remercier tous ces dirigeants sortants et entrants pour leurs engagements dans ce bénévolat auquel nous sommes tous attachés.

Je vais orienter mon rapport selon 2 axes

- La lutte contre la sédentarité des séniors
- L'appartenance à un collectif fédéral.

1-La lutte contre la sédentarité des séniors

Le constat : il y a consensus scientifique et médical sur les conséquences négatives de la sédentarité chez l'homme

Paris 2024 (JO) est l'occasion de prendre un nouvel élan, pour passer d'une France de sportifs à une France sportives et notre fédération s'inscrit dans ce mouvement.

Quelques chiffres qui illustrent mon propos : (voir tableau)

Pour un adulte l'OMS préconise 2h1/2 minimum d'activité physique, d'intensité modérée, par semaine.

Notre rôle est de promouvoir la pratique d'une activité sportive chez les séniors pour que le plus grand nombre en bénéficie et par notre exemple inciter les plus jeunes à acquérir le réflexe sport.

Tout le monde sait que les bonnes habitudes et les bonnes pratiques s'acquièrent très jeunes. C'est une question de santé publique.

Cela me permet de faire une transition sur la campagne, lancée en 2019 par la fédération, « Santé vous jeune » qui sont des journées intergénérationnelles.

J'espère qu'en 2020 nous verrons mieux que l'année dernière, ou seul le club de Visa 2000 à mener cette opération en liaison avec un collège d'Alès.

Si certains d'entre vous ont participé à la journée Coders à Milhaud ils se souviendront que lorsque D.Lequertier a installé ses jeux en bois, nombre de lycéens se trouvant à proximité, sont venus tester ses jeux et avons du réguler leur participation.

Maintenant la balle est dans votre camp pour prendre les initiatives qui vous paraissent les plus intéressantes

Pour ma part je suis prêt à prendre les contacts nécessaires pour vous aider dans la mise en œuvre, je pense notamment avec l'UNSS

LA SEDENTARITE :

Une urgence de santé publique

50%

des adultes

déclarent ne pratiquer aucune activité physique

Une progression inquiétante chez les enfants

20%

des adolescents

sont en surpoids (source : DREES, août 2019)

Un coût humain mais aussi financier

4,90%

des dépenses de santé sont attribuables au surpoids (source : OCDE, octobre 2019)

50%

des adultes

sont en surpoids

-23%

De capacité cardiovasculaire

chez les collégiens en 30 ans

20

Milliards d'euros

Coût social du surpoids chaque année en France (source : Ministère de l'Economie et des Finances septembre 2016)

UN REMEDE CONNU : L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'activité physique et sportive permet notamment, de réduire de :

58 % les risques de diabète de type 2

30 % les risques de dépression

25 % les risques de cancer du sein et d'AVC

24 % les risques de cancer du colon

2-Appartenance à un collectif fédéral

J'ai assisté à un certain nombre d'AG des clubs et certains adhérents ou dirigeants (minoritaires) se posent la question de savoir pourquoi leur club est affilié à une fédération nationale ? Que leur apporte-t-elle ?

Je comprends leur interrogation, résultat d'un manque notoire de communication des échelons territoriaux, je fais amende honorable et prends ma part de

responsabilités (souvenez- vous de notre revue « l'Echos Coders » et de son peu d'impact dans les clubs)

Mais rien ne vaut la communication de proximité par les dirigeants des clubs et surtout les animateurs, en contact permanent avec les adhérents, les mieux placés pour faire passer les messages fédéraux.

La majorité des adhérents ne connaissent que leur club et ignorent, pour la plus part l'existence du Coders et du Corers et leurs rôle et missions respectifs.

Sans vouloir faire de la sociologie de bas étage, nous constatons, depuis des années, que nos sociétés modernes ont plutôt tendance à se replier sur elle-même et ce malgré la mondialisation et les réseaux sociaux qui nous font croire qu'on a des amis dans le monde entier que l'on ne rencontrera jamais.

Bien sur chaque club, chaque adhérent peut vivre sa vie en toute autonomie, mais isolé sans échange.

Ce repli sur soi et cet individualisme croissant est contraire à notre esprit.

Appartenir à une fédération c'est tout le contraire, c'est appartenir à un collectif qui partage les mêmes valeurs. Avoir une licence fédérale est un acte, non seulement juridique, qui protège l'adhérent, mais aussi un engagement citoyen, par rapport au club isolé, autonome, sans repère et sans projet collectif partagé.

Notre fédération défend des principes qui structure notre action :

- Une offre de service multidisciplinaire de pratiques sportives
- Des coûts de licence extrêmement bas qui défient toute concurrence pour permettre au plus grand nombre et au plus modeste de pratiquer une ou plusieurs activités physiques de son choix.
- La garantie d'exercer des activités en toute sécurité, encadrées par des animateurs formés et brevetés.
- Un bénévolat qui garantit notre indépendance.
- Des médecins fédéraux qui veillent en permanence à ce que nos pratiques sportives soit compatibles avec le maintien en bonne santé des séniors.
- Un service juridique qui assure à chaque club la sécurité et la légalité de ses statuts ainsi que de ses activités.
- Des formations d'animateurs et d'instructeurs de qualités, reconnues par tous nos partenaires institutionnels.
- Etc....

Autant d'arguments qui militent pour souder notre appartenance à notre fédération. A vous transmettre ces messages au plus près de vos adhérents pour ne pas laisser le doute s'installer, car le doute créer de la méfiance.

Je vous suis loyal et engagé pour convaincre les plus sceptiques et vous remercie encore du temps que vous passez à animer vos clubs, à satisfaire les besoins de vos adhérents et de l'écoute que vous avez bien voulu me consacrer.

Alain Martinon

Rapport d'activité :

Comme indiqué l'an dernier la progression du nombre d'ADH au sein du Coders est constante, elle atteint cette année presque 6% de moyenne notons cependant que VSL et ASSC ont atteint respectivement 20 et 15 % d'augmentation, ce qui est considérable.

Le Coders 30 représente 2904 ADH sur les 90 000 que compte la FFRS, ce nombre se décompose ainsi 1980 F et 924 H ce qui fait 2/3 - 1/3 .

Comme vous pouvez le voir sur les graphiques le plus grand nombre d'ADH se situe entre 70 et 74 ans avec 31% suivent avec 29 % les 65 - 69 ans, les 60 -64 ans et 75 - 79 ans font jeu pratiquement égal avec en moyenne 15 % . Enfin les pourcentages restants se répartissent sur les 55 - 59 ans et les 80 - 84 ans autour de 2 % chacun

En ce qui concerne les activités, sans changement la rando pédestre reste la plus courtisée avec 1610 ADH, suivie de près par les activités gymniques avec 1422 ADH, les activités dansées se partagent 615 ADH , la marche nordique continue sa progression 610 ADH et les activités ludiques, culturelles, relaxation, sophrologie comptent à ce jour 440 ADH

La vie du Coders se présente ainsi :

- 4 réunions de bureau
- 3 réunions de CD
- 1 réunion CD + présidents

Le président et son bureau assistent aux AG FFRS et CORERS et se répartissent dans les différentes AG des clubs.

A cela s'ajoute les réunions des instances partenaires.

On peut compter également les réunions assurées par l'instructeur de formation assurant ainsi le suivi des ANI

Le CODERS fait en sorte de maintenir un esprit de cohésion et de convivialité entre les adhérents de tous les clubs en leur faisant partager notamment :

- 3 journées multisports à Méjannes

(501 part. en 2016 - 520 en 2017 - 515 en 2018 et 651 en 2019) cette différence est due à la journée faite à Milhaud et qui a compté 320 participants.

- La journée vélo entre Galician et l'Espiguette a connu un vif succès n'ayant droit cette année ni au vent ni à la pluie.
- La journée marche nordique s'est également bien déroulée même si le vent s'y était invité
- Le tennis de table a eu lieu une fois encore dans les locaux que la mairie d'Alès met gracieusement à notre disposition, le succès était au RDV 44 participants.
- Le tir à l'arc a réuni pour la 14^{ème} fois, 51 archers des différents clubs, à l'instigation du club ORS

Alain présente le calendrier des journées interclubs que le Coders a mis au point pour 2020

Le 19 mars et le 9 juin aurons lieu les deux prochaines journées multisports à Méjannes

Le 6 mai les amoureux de la « petite reine » se retrouveront à Beaucaire pour un circuit tous vélos qui les conduira vers le Pont du Gard. Il y aura comme l'an dernier trois départs.

Le 18 mai RDV à la Grande Motte pour le départ de la marche nordique ouverte aux pratiquants et aux autres, direction Port Camargue.

Le 7 juin nouvel échange entre les archers des clubs gardois

Le 14 octobre ce sera le club de MRS qui se chargera de recevoir les pongistes.

Formation

La parole est donnée à Olivier pour un point sur la formation

Le 05 février, le Gard comptait, dans ses 10 clubs, 219 animateurs et accompagnants sportifs pour 2896 adhérents.

Une progression de 7,35% par rapport à 2019, pour des adhérents qui ont progressés, eux, de 3,20%.

Le taux d'encadrement est donc en très légère amélioration : 7,56% au lieu de 7,29 % (soit +0,27%). Pas de quoi s'alarmer sur une éventuelle crise de l'engagement bénévole, mais pas de quoi pavoiser non plus, et une incitation à ne pas relâcher nos efforts...

Parmi ces 219 animateurs et accompagnants sportifs, on dénombre 88 femmes (+12% en un an. Bravo !). Elles représentent maintenant 40,45% des animateurs et grignotent lentement (+2,22%) leur retard.

30 animateurs sont en cours de formation, dont 12 femmes (40%).

A ceux-ci on peut ajouter 14 encadrants d'activités ludiques ou associées (dont 6 femmes, soit 42,85%). A noter que seulement 50% d'entre eux ont suivi la formation aux premiers secours !...

Au total donc, 263 personnes qui se dévouent ou se dévoueront à l'encadrement des activités.

En 2020, en Occitanie, ce ne sont pas moins de 26 stages qui sont programmés (20 en 2019).

6 formations communes de base (FCB), 1 formation d'accompagnant sportif (AS MBP), 7 modules 1 - techniques d'animation des APS (M1), 8 modules 2 - approfondissement des techniques d'animation spécifiques à l'activité (M2), et 4 modules complémentaires - approfondissement des techniques et perfectionnement dans certaines disciplines (MC 2 et MC3).

Le bilan des formations 2019 s'établit comme suit :

PSC1 : 62 (86 en 2019)

FCB : 37 (38 en 2019). A noter la participation de 10 dirigeants (14 en 2019)

AS : 2 (1 en 2019)

M1 : 26 (20 en 2019)

M2 : 37 (16 en 2019)

1 regroupement des animateurs Rpm (randonnée pédestre montagne), fort de 44 participants, en deux sessions, où l'intervention médicale de notre médecin fédéral, le Docteur Joseph Laffilhe, a été particulièrement appréciée.

7 validations des acquis

Formation des dirigeants : pour ce qui est de la formation commune de base, suite aux dernières AG des clubs il ne m'a pas été possible de refaire le calcul

avec précision, mais compte tenu du faible taux de remplacement dans les Comités directeurs nous devrions toujours tourner autour des 90% ! Ce doit être là un record, et le CODERS ne peut que féliciter les clubs d'avoir joué le jeu, tout en gardant l'espoir de pouvoir un jour afficher les 100% !... (message en l'air !).

Quant à leur formation continue, trop peu sont demandeurs de la même chose, qui plus est au même moment, et il n'est donc pas possible d'en mettre nous-mêmes sur pied. Nous les orientons donc vers les formations proposées par le CROS (Comité régional olympique et sportif) et le CDOS (même organisme mais à l'échelon départemental). Les formations offertes ce trimestre viennent de faire l'objet d'une diffusion vers les présidents de club et leurs référents formation.

Brevet d'instructeur ou instructrice fédéral/e (BIF) : Patrick Viciano vient de terminer sa formation d'instructeur (VTC et RP/RPm) et nous aurons le plaisir de pousser une autre candidature dans les jours qui viennent, celle de Dominique Lequertier (TAL).

Accompagnement des stagiaires animateur et accompagnant sportif : si le tutorat était déjà pratiqué ici ou là pour accompagner les futurs animateurs pendant leur cursus de formation, il est maintenant officiellement introduit, dans le but de voir arriver en formation des stagiaires dotés de prérequis réels, et donc de valoriser les stages de formation en permettant d'en élever le niveau, tout en facilitant la tâche des formateurs par plus d'homogénéité et diminuer également le risque d'engendrer des problèmes de sécurité.

Les stagiaires de la FCB du mois dernier ont intégré ce nouveau système. Toutes les informations ont été diffusées aux présidents de clubs et à leurs référents formations, qui seront réunis à Méjannes le Clap, lors de la prochaine journée départementale du 19 mars, aux fins d'information, voire de formation (à part sur le premier bilan non satisfaisant).

J'en terminerai avec mon éternel leitmotiv : le calendrier des formations 2021 va commencer à s'établir avant l'été, et si on veut pouvoir y trouver la quantité et la qualité des stages nécessaires à la formation de nos futurs adhérents, il serait bon que remonte des clubs une expression des besoins. Comme ce n'est pas chez les nouveaux adhérents de la rentrée de septembre que nous trouverons ceux-ci, la prospection n'est donc pas impossible.

C'était ma dernière intervention en tant que référent formation du CODERS, Patrick se prépare (je le prépare) mais je ne disparaîtrai pas du paysage : je reste animateur et formateur... et plus si nécessaire.

Merci.

Questions ?

Olivier de Carvalho

Rapport financier

Annie Soussaya prend la parole pour expliquer le compte d'exploitation présenté



Compte Exploitation 2019



DEPENSES 2019	2018	Prév. 2020	PRODUITS 2019	2018	Prév. 2020
Achats Matériels					
Aide aux clubs CLUBS	250,00 €	600,00			
Fourn, Administrative	488,57 €	500,00			
entretien	250,00 €				
Assurances	554,97 €	560,00			
Frais réunions	862,70 €	900,00			
Journées Thématiques		300,00			
Journée Coders	9 353,58 €	10000,00	J,Coders	6485,00	7500,00
Communication	306,53 €	120,00			
Dons	131,60 €				
Déplacements C D	1 461,99 €	1500,00			
Séjours	8 740,66 €	12000,00	Séjours	8774,63	12000,00
Timbres internet	332,01 €	345,00			
Services bancaires	73,00 €	55,00			
Cotisations	50,00 €	50,00	Cotisations	12456,00	12900,00
Formations	20 578,00 €	25000,00	Formations	2215,00	2500,00
Déplct stagiaires	4 096,23 €	4000,00	Rembt FFRS,Corers	11996,80	16000,00
			Subventions	11550,00	5000,00
Autres Impots	7,00 €		Produit Financier	29,52	30,00
S/ TOTAL	47 286,84 €	55930,00		53506,95	55930,00
EXCEDENT	6 220,11 €		Perte	1096,55	

Annie Soussaya

Elections des membres cooptés en 2019

Le vote a lieu à main levée

Frédéric Bernard - Yvette Simon - Patrick Viciano sont élus à l'unanimité

La séance est levée et se termine de façon conviviale autour d'un apéritif offert par le CODERS

La secrétaire
S. Gautheron

Le président du CODERS
Alain Martinon